

# L'USAGE DES SACHETS PLASTIQUES DANS LA RESTAURATION DE RUE A COCODY : UN GROS POLLUANT DE L'ENVIRONNEMENT

## *PLASTIC BAGS FOR USE IN THE STREET FOR RESTORATION COCODY: A LARGE ENVIRONMENTAL POLLUTION*

**BODO Kouadiobla Romaine Josée<sup>1</sup>, DAKOURI GuissaDesmos Francis<sup>2</sup>, ALOKO N'Guessan Jérôme<sup>3</sup>**

Université Félix Houphouët Boigny (FHB) Cocody-Abidjan

- 1- Département de Géographie, E-mail :Joseekevin@outlook.fr
- 2- Géographe, Assistant, E-mail : ddakouriguissa@yahoo.fr
- 3- Directeur de recherches (CAMES)

## **RÉSUMÉ**

Cette étude vise à montrer que l'usage des sachets plastiques dans la restauration de rue impacte négativement l'environnement à Cocody. Pour parvenir à cet objectif, nous avons procédé à une recherche bibliographique, des entretiens, une observation participante et des travaux de terrain. Les résultats indiquent que les pratiques spatiales de cette activité informelle et l'usage des sachets plastiques ont des conséquences environnementales néfastes sur cette commune résidentielle. Pour cela, le gouvernement ivoirien a pris un décret d'interdiction de ces emballages plastiques à la suite des opérations de déguerpissement privilégiées à Cocody.

Devant la décision d'interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de la détention et de l'utilisation des sachets plastiques non biodégradables sur toute l'étendue du territoire national en Côte d'Ivoire, une prise de conscience générale est salutaire en vue de sauvegarder l'environnement.

**Mots-clés** : Côte d'Ivoire, Cocody, Restauration de rue, Sachets plastiques, Dégâts environnementaux

-----

## **ABSTRACT**

*This study aims to show that the use of plastic bags in the street food negatively impacts the environment in Cocody. To achieve this goal, we conducted a literature search, interviews, participant observation and fieldwork. The results indicate that spatial practices of this informal activity and the use of plastic bags have negative environmental consequences*

*in this residential area. For this, the Ivorian government has made a prohibition order of these plastic packages as a result of the preferred eviction operations in Cocody. Before the decision to ban the production, import, marketing, possession and use of non-biodegradable plastic bags throughout the national territory in Ivory Coast, awareness General is beneficial to safeguard the environment.*

**Keywords:** *Ivory Coast, Cocody, Street food, Plastic bags, Environmental damage*

## INTRODUCTION

La restauration de rue est une réalité sociale à Abidjan. Assimilée à l'alimentation de rue, ce type de restauration trouve sa définition dans le secteur informel alimentaire. Cette activité informelle est exercée en majorité par les femmes sur l'espace public à Cocody, une commune résidentielle. Celle-ci présente plusieurs traits caractéristiques dont l'occupation anarchique des trottoirs et carrefours. De plus, elle fait usage des sachets plastiques dont la fabrication, l'importation, et la commercialisation occupent une partie de la population active, lui procure revenus et profits et intervient dans la fiscalité. La filière plastique joue un rôle socio-économique considérable dans un pays où le problème d'emploi et celui de mobilisation de ressources fiscales restent capital (ADJALO, 2015). Loin de l'aspect économique-social, le volet environnemental que conditionnent les activités relatives à cette filière dont les impacts sont plus ou moins perceptibles semble être marginalisé.

Comment l'usage des sachets plastiques dans la restauration de rue affecte-t-il l'environnement urbain au point de susciter une interdiction sur le territoire ivoirien ? L'objectif central assigné à cette étude vise à montrer que l'usage des sachets plastiques dans la restauration de rue impacte négativement l'environnement à Cocody.

La présente étude se développe autour de deux points. Il s'agit, d'abord de montrer les pratiques spatiales de la restauration de rue à Cocody en identifiant l'usage des sachets plastiques dans cette activité informelle, ensuite les conséquences environnementales qui en découlent d'une part et la décision d'interdiction de ces sachets en Côte d'Ivoire d'autre part.

## METHODOLOGIE

La méthodologie de notre travail va s'articuler autour des points suivants :

### 1- Le cadre de l'étude

Cocody demeure l'une des dix communes d'Abidjan. A l'échelle de la ville d'Abidjan, cette commune résidentielle est l'une des plus vastes (12 229 ha). Elle est limitée à l'Est par la commune de Bingerville, à l'Ouest par les communes d'Adjamé et du Plateau, au Nord par la commune d'Abobo et au Sud par les communes de Treichville, de Marcory et de Koumassi dont elle est séparée par les berges de la lagune Ebrié. Sa population est passée de 251 741 hbts en 1998 à 447 055 hbts en 2014 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,8%.

L'essentiel de son réseau hydrographique se résume à la lagune Ebrié qui la borde et sert d'exutoire à toutes les vallées qui jouent un rôle de drain de la partie Nord de la ville. Cette lagune couvre une superficie de 523 km<sup>2</sup>. Elle est composée d'un bassin central orienté Est-Ouest large de 1 à 7 km et de nombreuses baies (baie de Cocody, du Banco, de Marcory, de Biétry, de Niangon) orientées du Nord au Sud. Sa profondeur moyenne est de 4,5 m ; sa salinité est proche de zéro aux extrémités Est-Ouest avec une température qui oscille entre 23 et 32 degrés Celsius et un volume estimé à 2649 milliards de m<sup>3</sup> (Coulibaly, A, 2007). La commune est également desservie par voie lagunaire grâce à la lagune Ebrié qui s'étend sur tout son côté Sud jusqu'à Bingerville lui offrant ainsi une berge longue d'environ 22 km. Au total, Cocody se compose de 90 % de terre ferme et de 10 % de lagune.

Le climat de Cocody provient de sa localisation par rapport au littoral ivoirien. Située au Sud-Est du littoral de la Côte d'Ivoire, cette commune est régie par un climat subéquatorial qui est une transition entre le climat équatorial et le climat tropical. Les températures restent constamment élevées sur toute l'année (26°C). Les pluies qui déterminent les saisons varient durant l'année et dépendent des alizés du Sud-Ouest issus de l'anticyclone Ste Hélène, chauds et humides, et de l'air chaud et sec du Nord-Est, l'harmattan.

## 2- Sites et populations

Le choix du site est fonction des infrastructures (habitats, routes) drainant une population relativement importante et qui expliquent la présence des vendeuses de produits alimentaires aux abords de ces constructions ou des rues. Le site est localisé dans un secteur, à l'intérieur d'un quartier. De ce fait, dans le secteur de Cocody Centre, nous avons un site dans le quartier Ambassades, deux (02) sites dans le quartier Vieux Cocody et deux (02) dans le quartier CHU. Ensuite, dans le secteur de 2-Plateaux, nous avons trois (03) sites dans le quartier 2-Plateaux et un site dans le quartier Gendarmerie Agban. Dans le secteur d'Angré, nous avons deux sites dans le quartier Mahou et un site dans le quartier Pétro-Ivoire. Enfin, dans le secteur Riviera, nous avons un site à la Riviera 1, un autre site à la Riviera 2 et deux sites à la Riviera 3. Il ressort que le nombre de quartier par secteur et celui des sites par quartier n'est pas homogène et c'est un fait volontaire.

Nous avons ciblés des entités porteuses d'informations que sont nos populations cibles. Ce sont les autorités administratives, les femmes exerçant la restauration de rue à Cocody et les consommateurs d'aliments de rue (50 personnes).

## 3- Méthode et outils de collecte de données

Cette méthode comprend trois phases à savoir la recherche documentaire, bibliographique et sur internet, les enquêtes de terrain et l'entretien. Ainsi, la recherche documentaire et bibliographique sont effectuées dans les bibliothèques et sur internet. A ce niveau, nos recherches se sont basées sur les écrits déjà existants. Les documents consultés ont permis d'élaborer notre problématique et nos hypothèses de recherche, à élucider nos concepts et surtout à connaître la réalité de l'exercice de la restauration de rue en Afrique en général et en Côte d'Ivoire en particulier. A cet effet, nous avons eu recours aux travaux de recherches de la FAO, aux travaux de recherches universitaires, aux articles qui ont beaucoup contribué à la compréhension du sujet. Des recherches sur Internet se rapportant à la restauration de rue et aux sachets plastiques ont été utiles pour la compréhension et l'analyse de cette étude.

Concernant l'enquête de terrain qui a duré deux (2) mois, nous avons eu pour support le questionnaire. Des questions à la fois ouvertes et fermées ont été posées aux vendeuses afin de collecter des informations relatives à l'orga-

nisation, au fonctionnement de leur activité et leur rapport avec les autorités municipales concernant l'espace qu'elles occupent.

Quant aux entretiens, ils ont lieu avec les services publics de la commune de Cocody impliqués dans la gestion environnementale. L'entretien porte sur les sujets relatifs à la gestion de l'environnement à Cocody, son aménagement et à la restauration de la rue qui s'y pratique. Les consommateurs d'aliments de rue au nombre de cinquante (50) ont été également interrogés. Notre entretien a porté sur leurs avis concernant les facteurs (prix, qualité, quantité et hygiène de l'environnement) qui les influence pour le choix d'un produit. Nous avons optés pour des questions simples de type fermé afin de rendre le questionnaire aisé et faciliter le dépouillement. Le questionnaire a servi à compléter les informations obtenues à partir des entretiens.

L'observation participante à Cocody a eu lieu auprès des commerçantes. Nous avons visités différents sites de restauration de rue avant, pendant et après l'exercice de l'activité. A cet effet, des photographies ont été prises à l'aide d'un appareil photographique sur les pratiques environnementales de la restauration de rue et ses conséquences à Cocody afin de disposer d'images poignantes. Cette enquête a été actualisée en Avril 2014 après la décision d'interdiction des sachets plastiques en Côte d'Ivoire.

#### **4- Echantillonnage et échantillon**

L'échantillonnage comprend deux phases que sont la méthode de sondage et la taille de l'échantillon. Comme méthode de sondage, nous avons pratiqué un sondage à plusieurs degrés ou à plusieurs niveaux. Ainsi, au premier niveau de sondage, nous avons les secteurs de Cocody, au deuxième niveau, les quartiers ciblés à Cocody et enfin au troisième niveau, les sites d'enquête.

La répartition de notre échantillon se présente comme suit : quatre (04) secteurs au premier niveau, ce sont Cocody Centre, 2-Plateaux, Angré et Riviéra. Ensuite, dix (10) quartiers ciblés au deuxième niveau avec l'effectif global et le pourcentage des enquêtées par secteurs. Enfin, seize (16) sites d'enquête au troisième niveau avec l'effectif et le pourcentage des enquêtées par quartier.

Au total, nous avons fait un recensement de 545 femmes exerçant la restauration de rue à Cocody sur une période de deux (2) mois. Les résultats de ces investigations ont été traités et analysés en fonction des objectifs que nous nous sommes fixés au départ de la recherche. Ces résultats issus des enquêtes sont structurés autour de deux parties.

## RESULTATS ET DISCUSION

Nous analyserons simultanément les résultats obtenus et la discussion selon le plan de notre travail.

### **I- LES PRATIQUES SPATIALES DE LA RESTAURATION DE RUE Á COCODY ET L'USAGE DES SACHETS PLASTIQUES DANS CETTE ACTIVITÉ INFORMELLE**

L'espace public constitue « l'assiette spatiale » de ce type de restauration. Aussi, les vendeuses de produits alimentaires adoptent-elles des pratiques peu honorables dans l'exercice de leur activité. En plus de cela, elles font usage des sachets plastiques qui ont des incidences sur l'environnement.

#### **I-1- LES PRATIQUES SPATIALES DE LA RESTAURATION DE RUE Á COCODY**

Il s'agit ici d'apprécier l'organisation de l'espace dans la restauration de rue exercée par les femmes à Cocody ; ce qui permet de relever la question de l'occupation anarchique de l'espace par ce type de restauration.

L'anarchie dans l'occupation spatiale est perceptible dans la spatialisation de la restauration de rue à Cocody. Classée parmi les activités du secteur informel, cette activité occupe l'espace public dans les pays en développement. En milieu urbain, ce phénomène qui participe aux désordres spatiaux fait suite à la paupérisation grandissante de la population. De nombreuses personnes s'adonnent à ce commerce de rue pour faire face aux difficultés socio-économiques.

Les espaces qu'elles occupent sont « anarchiquement organisés » selon la qualité de la gestion spatiale adoptée par les autorités municipales dans chaque commune d'Abidjan. Ainsi à Cocody, l'occupation spatiale de la restauration de rue n'est pas pareille que celle d'Abobo, d'Adjamé ou de Treichville. En effet, à Cocody, le quartier résidentiel, les points de ventes d'aliments de rue sont localisés principalement aux abords des voies de circulation et des carrefours, à l'intérieur des îlots, à proximité des services et des établissements socio-collectifs, enfin, aux alentours des gares des taxis communaux. Cette localisation spatiale de cette activité à Cocody est le fait des opérations de déguerpissement qui évitent à la commune d'être davantage « spatialement désordonné ».

Parfois, ce sont les autorités communales qui font construire sur les trottoirs, des magasins qui sont loués par les commerçants (ALLA, 2005). Les espaces vides sont utilisés pour la construction de baraques d'une part et ; l'installation d'étals sommaires des vendeurs de produits alimentaires d'autre part. C'est l'exemple des commerçantes de nourriture installées sur un terrain de la municipalité au carrefour de "l'allocodrome" de Cocody. L'installation des acteurs dans ces espaces n'est pas le fait du hasard. La restauration de rue est avide d'un espace relativement peuplé. Plus la population passante est nombreuse, nombreux seront les étals et établissements de restauration de rue. Ainsi, les commerçantes sont en contact direct avec la clientèle. Toute chose qui milite en leur faveur du point de vue économique.

L'anarchie dans l'occupation des trottoirs pose d'énormes problèmes à l'environnement. En effet, les embouteillages et encombrements sont fréquents au niveau des trottoirs occupés par les vendeuses de nourriture notamment au terminus des wôrô-wôrô de 2-Plateaux-Mahou à Cocody Mahou et « au carrefour mendiant » au 2-Plateaux. A ces endroits, la circulation est dense et souvent difficile. Les soirs par exemple, les piétons s'y disputent la chaussée avec les véhicules qui sont obligés de klaxonner plusieurs fois pour se frayer un chemin. Ce qui d'ailleurs témoigne d'un "désordre spatial organisé" à Cocody. Le second trait caractéristique de cette activité se rapporte aux outils de travail de ces femmes. Ces outils ou équipements sont exposés pêle-mêle sur l'espace public. En effet, les équipements ou outils sur les lieux d'exercice de la restauration de rue varient selon deux indicateurs : l'espace et les produits commercialisés.

L'espace de travail est constitué d'un bric-à-brac d'ustensiles de cuisine et de foyers de cuisson envahis par la fumée (GNAMMON, 1996). En outre, l'utilisation de matériaux sommaires servant de construction d'abris pour ce type de commerce n'a rien d'esthétique pour le paysage urbain. Le troisième point d'identification de cette activité, c'est l'exposition des aliments à l'air libre. Cette présentation des produits à consommer immédiatement présente deux inconvénients. D'abord, elle n'est pas esthétique ; elle met en évidence le manque d'hygiène des commerçantes. Ensuite, ces marchandises ne sont pas à l'abri des mouches, de la poussière, du soleil et des mauvaises odeurs. Cela met en évidence la qualité douteuse des aliments proposés par les commerçantes. Autrement dit, les aliments vendus dans les rues ne sont pas toujours de bonne qualité. Enfin, ces produits ne peuvent que perdre leur qualité nutritionnelle. Fort de cela, la consommation de ces produits expose la clientèle à toute sorte

de maladies (FAO, 1996). Cuisinés ou non, il s'agit des produits alimentaires périssables. Ces produits (fruits, repas à bases de sauces, pain, gâteaux, etc.), pour la plupart, ne sont pas conservés dans un réfrigérateur. A défaut, ils sont continuellement conservés dans le réfrigérateur jusqu'à l'épuisement du stock (aliments glacés, jus, condiments de pain pour les sandwiches, etc.). Or, certains aliments ne peuvent excéder trois ou quatre jours. A cela, s'ajoute l'utilisation des produits avariés. Ces produits sont achetés à moindre coût par les commerçantes. Cela leur permet d'accroître leurs gains. Paradoxalement, elles mettent en danger la vie de leurs clients.

## **I-2- L'USAGE DES SACHETS PLASTIQUES DANS LA RESTAURATION DE RUE**

Un autre indicateur s'attache à cette activité. C'est l'utilisation des emballages des produits alimentaires. En effet, les commerçantes font usage de divers emballages (sachets plastiques, les papiers, les feuilles, les assiettes, etc.) pour la conservation et l'achat des produits. La part belle est faite aux sachets plastiques de couleur généralement noire et blanche même transparent qui servent au conditionnement de certains produits alimentaires (les gâteaux croquettes, au four, les chips, les sachets d'eau, de jus, etc.). Commercialisés sur les marchés locaux, les sachets plastiques ne cessent d'être l'objet d'admiration de la part des commerçants et de la clientèle. La facilité d'utilisation, l'élasticité et l'isolation constituent les propriétés qui expliquent le succès de ces matériaux. L'usage des sachets plastiques est une commodité pour les activités informelles. C'est pourquoi, ils sont au nombre des ordures que produisent ces activités. Pour NYASSOGBO (2011), tous ceux qui occupent illégalement la rue produisent d'importantes quantités de déchets commerciaux et artisanaux, composés de toutes sortes de débris, de sachets en plastiques, d'emballages en papier, de cartons, de boîtes de conserve qui jonchent les trottoirs et la chaussée à la fin de la journée.

Il s'avère que les sachets plastiques facilitent le transport de leurs achats. En plus, pour la conservation des d'aliments prêts à être consommés, l'emballage dans les sachets plastiques est plus pratique. Quand ils sont en couleur, les sachets permettent la discrétion de son contenu, ce qui met le client à l'abri des regards. Quelles sont les conséquences de l'usage des sachets plastiques dans la restauration de rue à Cocody ?

## **II- LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DES SACHETS PLASTIQUES ET LEUR INTERDICTION EN CÔTE D'IVOIRE**

### **II-1- LES DÉGÂTS ENVIRONNEMENTAUX DES SACHETS PLASTIQUES**

Les problèmes environnementaux liés à l'utilisation des sachets plastiques dans l'exercice de la restauration de rue sont multiples. Au nombre de ces dysfonctionnements, on note principalement l'insalubrité et la pollution visuelle, la dégradation du réseau d'assainissement, la pollution lagunaire, les dangers de l'enfouissement et de l'incinération des sachets plastiques, les risques pour la santé. Que dire de l'insalubrité et de la pollution visuelle ?

La restauration de rue est productrice d'ordures de tout genre (liquide, solide et gazeux). Elle est caractérisée par des dépôts d'ordures dans les rues, les carrefours, sur les trottoirs et même dans les caniveaux. En effet, ces lieux sont les lieux de réception des résidus des produits utilisés. Ainsi, la salubrité de l'espace est compromise par les ordures, la stagnation des eaux usées, la fumée et des odeurs nauséabondes. Dans le District d'Abidjan, la quantité d'ordures ménagères produite par commune en 2004 et 2005 est révélatrice. Cocody a fourni respectivement 15,13% et 14,49% de ces ordures. Par contre, les taux de Yopougon sont à 20,32% et 19,03%, ceux d'Abobo à 14,61% et 13,93% et ceux d'Adjamé à 11,68 et 11,72 (DAKOURI, 2013). Dans le district, Cocody est la troisième commune qui produit le plus d'ordures ménagères. Toutefois, de ses productions, les ordures émanant de la restauration de rue sont importantes.

Les sachets plastiques occupent une part privilégiée dans les ordures produites par cette activité. Non dégradables et légers, ces milliers de sachets plastiques utilisés sur place ou venus d'ailleurs, sont partout omniprésents dans chaque coin de rue, sur chaque voie, dans les caniveaux et un peu partout dans la commune. A l'image de la photo 1 prise à Cocody.



**Photo 1**

*Cliché: BODO R., 2014*

A l'arrêt du bus au CHU de Cocody où des élèves et étudiants attendent de prendre le bus, sont installées de nombreuses femmes exerçant la restauration de rue. Entre autre produits alimentaires, elles leur vendent de l'eau glacée qui leur permet d'étancher leur soif. Le premier réflexe pour ces intellectuels de se débarrasser des sachets vides, c'est de les jeter à terre ; le lieu de dépôt importe peu. Les ordures jonchent le sol toute la journée jusqu'au soir à 18h, parfois le lendemain avant d'être balayées et ramassés. La part de responsabilité des opérateurs économiques est indéniable. L'exercice de cette activité à Cocody constitue l'une des causes de l'insalubrité de l'environnement urbain ; insalubrité qui provient de l'incivisme des populations et de l'occupation illicite, anarchique de l'espace public à des fins commerciales.

L'insalubrité de l'environnement n'est pas agréable à la vue ; ce qui produit une pollution visuelle. Cette pollution est encore manifeste quand les sachets plastiques, par leur légèreté s'envolent facilement et vont ainsi s'accrocher dans les arbres et envahir les terrains vagues. De ce fait, l'insalubrité et la pollution visuelle impactent négativement le paysage et l'environnement urbain. Cela n'est pas concevable à Cocody dont l' renommée s'est construite autour de son quartier les Ambassades où de spacieux jardins surplombant la lagune enjolivent de forts belles demeures à l'architecture luxueuse. De toute évidence,

la pollution, sous ses multiples formes, est également un problème important qui se pose sur les espaces publics (NYASSOGBO, 2011). Les sachets plastiques rejetés dans la nature, participent à l'enlaidissement des paysages.

La dégradation du réseau d'assainissement constitue également l'une des conséquences de l'utilisation des sachets plastiques dans la restauration de rue. Des problèmes environnementaux liés aux activités informelles ont des conséquences sur le milieu physique (EBAH, 2009). C'est ce que démontre la photo 2.



**Photo 2**

*Cliché: BODO R., 2012*

Sur le milieu, le fonctionnement du réseau d'assainissement connaît des problèmes. Ils émanent des eaux usées produites dans l'exercice de la restauration de rue et de la quantité de sachets plastiques utilisés puis abandonnés dans la nature. Ces déchets solides sont susceptibles de boucher les caniveaux et les égouts, entraînant de ce fait l'arrêt de l'écoulement des eaux pluviales suivi d'un dysfonctionnement des réseaux d'assainissement dans la commune. Par ailleurs, les conséquences du mauvais état des réseaux d'assainissement ainsi relevés, s'observent à tous les niveaux : milieu humain, eaux souterraines, sur la lagune, sur l'homme. Ainsi, lorsque les canaux d'évacuation des eaux pluviales sont bouchés, on observe sur les trottoirs du liquide grisâtre et noirâtre. Cela témoigne de ce que le cadre de vie n'est pas assaini. On se rend compte

qu'il y a atteinte du milieu humain ; ce qui contraste avec l'image de cette cité résidentielle. Que dire des eaux souterraines ?

Déversées dans les égouts, dans les caniveaux ou à l'air libre, les eaux usées produites par l'exercice de la restauration de rue et contenant les sachets plastiques utilisés sont acheminées vers les eaux souterraines. Les eaux pluviales évacuent également les sachets plastiques vers les eaux du sous-sol. Il se trouve que c'est surtout sur les eaux souterraines que l'impact de ces déchets est préoccupant (SODECI, 2002). En effet, en provoquant le dysfonctionnement du réseau de collecte des eaux usées, ces déchets constituent des sources de pollution des eaux souterraines.

La pollution lagunaire est perceptible à travers le contenu de la lagune. En effet, les eaux usées contenant des sachets plastiques y sont acheminés. La lagune ébriée est le principal réceptacle des eaux usées de la ville d'Abidjan. Il en a été ainsi depuis que la ville existe. Le rapport d'étude et de contrôle des travaux de réhabilitation et de mise en conformité des équipements et ouvrages d'assainissement de la ville d'Abidjan (2007) révèle que l'émissaire n'évacue que quelques 2500 m<sup>3</sup> d'eaux usées par jour soit l'équivalent des charges polluantes de 150 000 habitant/J et ceci lorsque les stations fonctionnent. À l'évidence, le système d'assainissement d'Abidjan ne fonctionne pas correctement. Quand les eaux arrivent à être recueillies par l'épine dorsale, elles achèvent leur course à la station de prétraitement de Koumassi-Digue où elles sont évacuées sur place en lagune. La lagune ébriée est donc l'unique exutoire de la grande pollution d'Abidjan. Cela se ressent aussi bien sur sa composition chimique, sur ses baies que sur sa productivité halieutique.

La baie de Cocody est l'une des zones les plus exposées à la pollution au point où elle est devenue « une eau morte ». En effet, elle connaît un déséquilibre biologique lié aux apports importants de sels nutritifs. À la suite de cela, elle est devenue une eau dépourvue de toute forme de vie biologique. Il s'y dégage souvent une odeur putride caractérisant une intense activité de sécrétion anaérobie d'hydrogène sulfureux (acide sulfhydrique). Cette pollution a aussi pour conséquence une prolifération de végétaux envahissants liée aux apports excessifs de sels nutritifs (nitrates et phosphates). En plus de cela, le brassage des eaux, le dynamisme et le renouvellement des eaux sont des caractéristiques hydrologiques favorisant la réduction des germes. C'est le cas pour le chenal central qui reçoit près de 36,6% des rejets.

En absence de normes nationales d'appréciation de la qualité des eaux de la lagune, l'appréciation de la qualité des eaux peut se faire par comparaison aux normes éditées par l'OMS. En 1993, une direction de cet organisme établit relativement à la qualité microbiologique, des normes suivantes calculées en nombre de germes pour 100ml (tableau 01).

**Tableau 01** : Norme de la qualité microbiologique et biologique de l'eau

Qualité de l'eau	Coliformes fécaux (N/100ml)	Streptocoques fécaux (N/100ml)
Eau de bonne qualité	0-100	0-100
Eau de qualité moyenne	100-1000	100-500
Eau de qualité mauvaise	1000-2000	500-1000
Eau polluée impropre à la baignade	Plus de 2000	Plus de 1000

Source : OMS, 1993

Il ressort que les eaux de la lagune à Cocody sont fortement polluées et se révèlent impropres à quelque usage que ce soit. De son côté, le rapport de développement de la Banque Mondiale, plus sévère, qualifie une eau de polluée, les eaux contenant plus de 2000 coliformes fécaux pour plus de 1000 ml et une eau moyenne, une concentration de moins de 1 coliforme fécal pour 100 ml. Globalement, la lagune est atteinte par les rejets d'eaux usées domestiques et industrielles. Mais, les eaux étant chaque année chassées vers la mer par la crue de la Comoé principalement et les entrées d'eaux marines oxygénées en période d'étiage, atténuent considérablement la pollution de la lagune.

Sachons le, la pollution se ressent aussi sur la productivité de la lagune ; notamment en ressource halieutique. Les prises en pêche artisanale ont régressé depuis les années soixante, en particulier dans la lagune ébrié du fait de la pollution toujours croissante(EBAH, 2009).

Ainsi, nous avons en pêche artisanale, une régression de 4000 tonne/an de ressources halieutiques entre 1960 et 1980 pour une perte de 2 milliards de FCFA. Pour la même période, une régression de 448 000 à 150 000 tonne/an de poissons et de crevettes est enregistrée pour une perte de 72,5 milliards de

FCFA. Pareillement, l'on note une régression de 2000 tonne/an de ressources halieutiques entre 2001 et 2020 pour une perte d'un milliard de fcfa. Pour la même période, une régression de 286 700 à 96 000 tonne/an de poissons et de crevettes est enregistrée pour une perte de 48 milliards de FCFA (Ministère de l'environnement 2007). De ce fait, la pollution continue des eaux usées de la lagune ébrié constitue un grand danger pour les ressources halieutiques lagunaires. Cette situation a un impact financier important. Lequel se traduit par la perte en milliards de franc CFA. De plus, le plan programme de dépollution de la lagune soutient que près de 150 espèces aquatiques seraient en voie de disparition. En effet, les sachets qui se retrouvent dans les rivières et lagunes constituent un risque pour les animaux de mer. Les sachets les tuent chaque année. On estime à plus de 1000 000 animaux marins morts dans ces conditions. Selon le plan programme de dépollution, d'aménagement et d'exploitation de l'espace lagunaire, la pêche artisanale et professionnelle pourraient renaître et se développer si la pollution était maîtrisée.

Par ailleurs, il y a des dangers dans l'enfouissement et dans l'incinération des sachets plastiques. En effet, l'imperméabilité et la stérilisation des sols à l'eau, l'inondation et la pollution de la nappe phréatique composent les dangers de l'enfouissement des sachets plastiques. A ces dangers, s'ajoutent ceux de l'incinération des sachets plastiques pour dégrader l'environnement. En effet, l'incinération des sachets plastiques pollue l'air ; ce qui est dangereux pour la respiration. En plus de cela, elle dégage de la fumée noire chargée de gaz toxique et de cellules cancérogènes car l'incinération des sachets plastiques dont la matière première est d'origine fossile, comme la combustion du bois ou du pétrole, émet du dioxyde de carbone qui est un gaz à effet de serre. Donc, les sachets plastiques rejetés dans la nature ont des influences négatives sur les sols et l'atmosphère.

Evidemment les risques pour la santé de l'homme sont évidents. D'abord le dysfonctionnement des canaux d'évacuation des eaux pluviales lié à la présence des sachets plastiques dans les égouts et caniveaux, provoque le débordement des eaux usées qui sont sources de nombreuses maladies dont la fièvre typhoïde, le choléra, le paludisme, des infections respiratoires aiguës. Ces maladies proviennent d'un côté de la pollution de l'air, de la contamination des aliments vendus sur la voie publique et de l'autre côté, des bactéries pathogènes tels que les mouches, les cafards, etc. Ensuite, l'incinération des sachets plastiques est une source de stérilité pour les femmes. L'absorption de l'air pollué affecte l'appareil respiratoire, pulmonaire et tout l'organisme féminin empêchant alors

toute possibilité de procréation. De toute cette analyse, on peut dire que les conséquences de l'utilisation des sachets plastiques se traduisent par des dégâts de cellules polluant sur toutes les composantes de la nature.

## **II-2- LA DECISION D'INTERDICTION DES SACHETS PLASTIQUES EN CÔTE D'IVOIRE**

L'étape actuelle des investigations ne peut fournir pour le moment que des données provisoires et qualitatives mais, assez illustratives de la situation.

La décision d'interdiction des sachets plastiques en Côte d'Ivoire a été prise le 22 Mai 2013. En effet, face à l'importance de ses conséquences, le gouvernement ivoirien a adopté un projet de décret portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de la détention et de l'utilisation des sachets plastiques non biodégradables sur toute l'étendue du territoire national. A titre de justification, l'on précise que « l'utilisation des sachets plastiques apparaît aujourd'hui éminemment dangereuse pour la santé publique (humaine, animale et halieutique) et l'environnement, du fait des composés chimiques de ces produits en grande partie dérivés du pétrole »<sup>1</sup>.

Les applications du sachet plastique sont nombreuses. Il est utile dans le monde agricole, dans la micro-distribution, dans l'industrie, dans le commerce, dans l'industrie médicale et pharmaceutique, dans l'industrie agroalimentaire etc. Dans la restauration de rue également, l'utilisation des sachets plastiques est importante dans la conservation et surtout dans la commercialisation des produits destinés à la consommation. A ce niveau, nos enquêtes de terrain ont permis d'identifier des produits vendus avec l'emballage plastique et les produits emballés une fois achetés. Pour les femmes exerçant dans la restauration de rue, ces matières plastiques sont pratiques et appropriées pour leur commerce de rue. Selon l'ANASUR (Agence Nationale de la Salubrité Urbaine), les déchets plastiques représentent 10% des 1200 000 tonnes de déchets ménagers produits. En plus, les sachets plastiques sont désignés comme les principaux moyens de la pollution visuelle en Côte d'Ivoire et particulièrement à Abidjan avec un taux de 90% pour la petite sacherie<sup>2</sup>. Vu ce taux de pollution que représentent les sachets plastiques, il fallait donc pour cette agence, réagir. Taxé de gros polluant des sols et des eaux, les sachets

---

1- La Tribune de l'économie, 2013, n°156, p2-3.

2- Idem

plastiques constituent 12% de l'ensemble des déchets ramassés quotidiennement dans le district d'Abidjan (Frat-mat, 2013)<sup>3</sup>. C'est tout dire sur le volume et le coût de ces déchets non biodégradables qui n'avaient pas fini d'obstruer les caniveaux et autres avaloirs, empêchant, par ce fait même, l'écoulement des eaux de ruissellement ; ce qui est en soi un facteur aggravant de la dégradation de l'environnement.

Cette décision de l'interdiction des sachets plastiques en Côte d'Ivoire est à la grande satisfaction des environnementalistes et autres amoureux de la nature qui ne pensent qu'à la protection de l'environnement. Cependant, cette décision aura des impacts douloureux sur le plan social et économique, et touche les intérêts de divers acteurs y compris l'Etat de Côte d'Ivoire lui-même. L'un des secteurs économiques les plus menacés est évidemment l'industrie plastique. Forte de 80 entreprises produisant divers produits, son chiffre d'affaires est estimé à 202 milliards de Francs CFA avec une masse salariale de 30 milliards de F et une contribution aux recettes de l'Etat dans l'ordre de 40 milliards de Franc CFA. L'industrie plastique ivoirienne exporte vers les pays africain comme le Niger, le Mali, le Burkina Faso, la Guinée Conakry, le Congo, le Libéria et le Gabon (qui exige désormais des sachets bio). Mais, c'est surtout l'impact social qui peut constituer une bombe à retardement. A ce niveau, ce sont 10 000 emplois directs et 40 000 emplois indirects qui sont menacés par l'interdiction, avec à la clé une perte de compétitivité du secteur industriel. Mettre en œuvre la politique d'interdiction revient à remettre en cause la pérennité de la filière plastique et à mettre au chômage des dizaines de milliers de personnes dès maintenant. Car, le gouvernement invite les acteurs concernés par la nouvelle disposition à épuiser la totalité de leurs stocks de sachets durant un délai de six mois. Ce qui implique l'arrêt immédiat de l'activité de production. Après le délai, ils pourront se convertir à l'usage des sachets biodégradables, la solution de rechange prônée par les autorités.

Il faut dire que la Côte d'Ivoire n'est pas le premier pays à emprunter cette voie. La liste des pays africains ayant pris une telle mesure est longue. On peut citer entre autre l'Afrique du Sud, le Gabon, le Mali, la Tanzanie, l'Ouganda, le Kenya et le Rwanda. Ce dernier pays est un exemple parfait de réussite en la matière. Aujourd'hui, aucun sachet plastique ne rentre sur le territoire de ce pays, ni par voie aérienne, ni par les frontières terrestres et maritimes. C'est pour s'inspirer de son exemple que l'Etat ivoirien a envoyé en Février 2013 une délégation à Kigali. Elle est revenue enchantée par les progrès réalisés par

3- Frat-mat, 2013,

ce pays d'Afrique centrale. Il reste à présent à organiser le suivi de l'exécution effective de cette décision sur le terrain en Côte d'Ivoire.

## CONCLUSION

Il ressort de cette étude que la restauration de rue occupe anarchiquement l'espace à Cocody. De plus, dans la pratique de cette activité informelle, l'usage des sachets plastiques est important. Non dégradables et légers, ces milliers de sachets plastiques utilisés occupent une part privilégiée des ordures produites par la restauration de rue. Les sachets plastiques constituent un problème à cause de son utilisation abusive, de la gestion peu honorable dont ils font l'objet et des nombreux problèmes créés à l'environnement. Au quotidien la population consomme des produits emballés dans des plastiques (noirs et blancs pour la plupart) jetés ensuite dans la nature et s'accumulant ainsi en causant d'innombrables dégâts environnementaux. Face à l'ampleur des dégâts, une décision d'interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de la détention et de l'utilisation des sachets plastiques non biodégradables est prise sur toute l'étendue du territoire national pour la préservation de l'environnement.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADJALO D. K. (2015), *le développement de la filière plastique et son impact socio-économique et environnemental à Lomé, Université de Lomé, Thèse de doctorat unique de géographie humaine*
- ALLA DELLA A. (2005), « *Les défis environnementaux d'une métropole africaine : Abidjan (Côte d'Ivoire)* », In GEOTROPE, Abidjan, IGT, EDUCI, n°5, 2005, pp. 21-33.
- CIRAD (2007), *Alimentation de rue et évolution des styles alimentaires urbains*, {en ligne} : [http://publications.cirad.fr/une\\_notice.php?dk=38758](http://publications.cirad.fr/une_notice.php?dk=38758)
- COULIBALY.A. (2007) : *Assainissement et gestion de l'environnement à Grand-Bassam, Abidjan*, GT, Mémoire de Maîtrise, 132 p.
- DAKOURI. G. (2013), *Les activités économiques et la dégradation de l'environnement dans la commune d'Adjamé*, Abidjan, IGT, Thèse unique de doctorat de géographie, 335 p.
- EBAH. J. (2009), *La gestion des eaux usées dans la ville d'Abidjan : le cas de la commune de Cocody*, Abidjan, IGT, Mémoire de Maîtrise, 121 p.
- FAO (1990), *Les aliments vendus sur la voie publique in : l'alimentation de rue en Afrique* de CANET.C et N'DIAYE.C, Rome, FRA/ANA, 17/18, 1996, 13 p.

- FAO (1996), Alimentation, Nutrition et Agriculture : Les femmes, la restauration rapide et l'aménagement de la ville d'Abidjan / Alimentation de rue en Afrique, n° 17/18, pp 4-20.
- Fraternité Matin(2013), *La fin d'un gros polluant*, 23 Mai 2013, N°14 543, Page 9.
- GBOTCHO E. (2002), *L'alimentation de rue, une source de nos maladies ?* {en ligne} :<http://www.icilome.com/nouvelles/news.asp?id=50&idne>
- GNAMMON A.(1996), *Les femmes, la restauration rapide et l'aménagement de la ville d'Abidjan*, In FAO : Alimentation- Nutrition et Agriculture, pp14-20.
- KOUAKOU. K. (2007) : *La gestion des déchets ménagers et l'insalubrité dans les Communes du District d'Abidjan : le cas d'Adjamé, du Plateau et de Cocody*, Mémoire de DEA, 81p.
- La tribune de l'économie.(2013) : *Interdiction des sachets plastiques : Une décision salubre, mais...*, N°156 du 27 Mai 2013, pages 2 et 3.
- NYASSOGBO (2011), *les activités informelles et l'occupation des espaces publics, les trottoirs de Lomé au Togo*, GEOTROPE 2011, EDUCI, n°2, p26 à 37.
- SODECI(2002), *Assainissement d'Abidjan : Etude d'impact environnemental*, Abidjan, BURGEAP, Rapport, 17 p.

## WEBOGRAPHIE

Sites : [fr.wikipedia.org/wiki/sac\\_plastique](http://fr.wikipedia.org/wiki/sac_plastique)  
[www.abidjanlivenews](http://www.abidjanlivenews)